

Document d'information
BPJEPS
Activités Physiques pour Tous (APT)
Session 2024/2025

(Programme prévisionnel sous réserve d'habilitation par la DRAJES PACA)

Titre de la formation et références

BPJEPS APT - Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - Spécialité « Educateur Sportif » - Mention « Activités Physiques pour Tous »

Diplôme enregistré au RNCP : RNCP37191

Date d'échéance de l'enregistrement RNCP : 01/03/2028

Certificateur : Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

Niveau de formation : 4 – Savoirs factuels et théoriques

Code certif Info : BPJEPS ES APT : 114235

Code NSF : 335 (Animation sportive, culturelle et de loisirs)

Formacode : 15466 : Activité physique pour tous - 15436 : Éducation sportive

Code ROME : G1204 - Education en activités sportives

Textes de référence :

- Arrêté du 21 juin 2016 modifié portant création de la mention « activités physiques pour tous » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif », ses annexes et modificatifs.

Public visé

Profil : Homme ou femme, sportif, pratiquant les activités physiques variées (activités d'entretien corporel, activités de pleine nature, activités et jeux sportifs) et souhaitant devenir éducateur sportif dans ce domaine d'activités. L'expérience pratique de ces activités est appréciée et nécessaire. Le projet de formation doit s'inscrire dans un projet professionnel axé sur l'utilisation et développement des activités physiques, pour tous publics. La mobilité géographique peut être un plus.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible sur avis médical.

Les modalités d'accès peuvent être aménagées après accord de la DRAJES. Les conditions d'exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap.

Un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap doit être complété et renvoyé à la DRAJES PACA.

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur/animateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante : <http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>

Prérequis

Les exigences préalables ont pour but de vérifier les compétences du candidat à suivre le cursus de formation lui permettant d'accéder à la mention « activités physiques pour tous » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialité « éducateur sportif ».

Les exigences préalables à l'entrée en formation du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous » sont les suivantes :

Le(la) candidat(e) doit :

- ✓ Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) ou équivalent en cours de validité (AFPS, SST, etc.)
- ✓ Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement des « activités physiques pour tous » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- ✓ Satisfaire aux Tests d'Exigences Préalables (TEP) :
 - Test navette de Luc Léger : palier 6 réalisé (palier 7 annoncé) pour les femmes, palier 8 réalisé (palier 9 annoncé)
 - Test d'habileté motrice : parcours de motricité à réaliser dans le temps imparti.

Sont dispensés des tests préalables à l'entrée en formation les candidats ayant déjà satisfait aux Exigences Préalables à l'occasion de tests effectués dans les années précédentes, quel qu'en soit le lieu.

Il existe des dispenses de TEP – Nous contacter.

Conditions d'accès et délais

- ✓ Télécharger le dossier d'inscription sur le site de l'IMSAT : <https://www.imsat.co/contact-imsat/>
- ✓ Rendre le dossier d'inscription dûment complété dans les délais imposés : planning spécifique
- ✓ Avoir participé à la Journée Défense et Citoyenneté (pour les français de moins de 25 ans)
- ✓ Disposer d'un financement : voir section correspondante
- ✓ Satisfaire aux prérequis et aux tests propres à l'organisme de formation : le candidat ayant satisfait aux prérequis et exigences préalables détaillées ci-dessus doit passer des épreuves de sélection propres à l'organisme de formation (épreuves non éliminatoires)

Nature de l'épreuve	Modalités de passation	Groupes d'évaluateurs
Test écrit* <i>*Facultatif</i>	Travail individuel sur la base d'un sujet de composition (3 sujets au choix) Durée : 2h00	Formateurs IMSAT
Entretien de motivation	Durée : 15 minutes	Formateurs IMSAT

Après étude de la validité des conditions d'accès, le candidat reçoit une notification d'admission ou de non-admission au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

Equivalences

Les dispenses et équivalences sont définies dans l'annexe VI « Dispenses et équivalences » du texte de référence et sont mises à jour régulièrement par le ministère.
Pour plus de renseignements, nous contacter.

Objectifs de la formation :

Conformément aux dispositions de l'article L. 212-1 du code du sport, la conduite de séances d'initiation ou la conduite de cycles d'apprentissage en activités physiques ou sportives nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. L'obtention du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

Le titulaire d'un BPJEPS APT exerce les activités suivantes de manière autonome, seul ou en équipe, au sein d'une ou de plusieurs structures et dans le cadre du projet global d'animation, il réalise des prestations visant :

- ✓ le développement et le maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé, et de bien-être ;
- ✓ la découverte, la sensibilisation et l'initiation en sécurité à des activités physiques ou sportives, diversifiées pour tous les publics ;
- ✓ l'éducation à la citoyenneté ;
- ✓ le respect de l'environnement dans une démarche de développement durable.

Il possède les compétences pour initier à la pratique d'une activité physique ou sportive pendant un cycle d'approche de l'activité et en garantissant aux pratiquants des conditions optimales de sécurité et de maîtrise de l'environnement, tout en assurant la qualité pédagogique des prestations. Il possède les compétences pour initier à la pratique d'activités physiques diversifiées dans trois familles d'activités : Les activités physiques d'entretien corporel, les activités et jeux sportifs et les activités physiques en espace naturel.

1/ Compétences attendues à l'issue de la formation :

Deux compétences transversales à tous les BPJEPS :

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure ;

- ✓ C1.1-Communiquer dans les situations de la vie professionnelle en adaptant la démarche et les outils aux singularités des interlocuteurs.
- ✓ C1.2-Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous.
- ✓ C1.3-Contribuer au fonctionnement d'une structure en tenant compte des particularités de publics impliqués.

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure ;

- ✓ C2.1-Concevoir un projet d'animation en tenant compte des particularités des publics impliqués.
- ✓ C2.2-Conduire un projet d'animation dans une perspective éducative et intégrative.
- ✓ C2.3-Evaluer un projet d'animation.

Deux compétences spécifiques à la mention « Activités Physiques pour Tous »

UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physique pour tous.

- ✓ C3.1-Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants.

- ✓ C3.2-Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous à partir des particularités des publics impliqués.
- ✓ C3.3-Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques spécifiques et des besoins de chacun.

UC4 : Mobiliser les techniques de la mention « activités physiques pour Tous » pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

- ✓ C4.1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option « cours collectifs » en lien avec les singularités des pratiquants
- ✓ C4.2- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option « cours collectifs » afin que chaque sportif évolue en sécurité
- ✓ C4.3- Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité

2/ Suites de parcours et les débouchés :

Le titulaire du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités physiques pour tous » exerce le métier adossé à l'appellation d'éducateur d'activités physiques ou sportives ou d'éducateur sportif polyvalent.

Il exerce ses fonctions au sein de structures publiques ou privées dont notamment :

- ✓ des collectivités locales, les éducateurs ayant accès à la filière territoriale des activités physiques et sportives par le concours d'éducateur territorial des activités physiques pour tous * d'associations, notamment sportives ;
- ✓ d'établissements d'activités physiques et sportives divers intégrant les activités physiques ou sportives comme activités de prévention pour la santé et les conduites à risque ;
- ✓ d'une façon générale, de toute structure promouvant les activités physiques ou sportives (structures de vacances, bases de loisir, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs ayant une action au profit de la défense ...).

Il peut intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire pour assister l'équipe pédagogique.

L'évolution de carrière des professionnels du secteur est marquée par une entrée dans la profession sous la forme la plus courante de contrats à temps partiel, avec une évolution vers des situations à temps plein, le cumul de plusieurs contrats à temps partiel ou des intégrations aux fonctions publiques par voie de concours.

L'évolution dans le poste s'effectue également, pour certains(es) animateurs(trices), par le développement d'une ou plusieurs activités physiques et sportives pour lesquelles ils/elles ont acquis des compétences spécifiques (activités, publics, domaines d'intervention...). De la même façon, certains animateurs(trices) développent en cours d'emploi des compétences de gestion de projets socio-éducatifs et socioculturels. Dans les deux cas, l'employabilité augmente ainsi que la qualification de la personne, qui peut être ainsi valorisée par la validation des acquis.

La formation professionnelle continue offre également la possibilité de promotion sociale vers des emplois du champ requérant des qualifications de niveau 5 (encadrement d'équipe, enseignement sportif, gestion de petites structures, meneur de projets de développement territoriaux, postes à responsabilités dans les contrats intercommunaux d'agglomération...). Cependant, de nombreux(ses) animateurs(trices) intègrent, après plusieurs années d'exercice, des secteurs connexes (travail social, éducation nationale, activités culturelles ou touristiques...) ou même des emplois sans lien direct avec leur formation. Le "turn-over" est important, la professionnalisation de ce champ est une constante lourde qu'il convient d'accompagner.

Contenus de la formation :

Nous avons structuré une organisation de formation basée sur les grandes thématiques du BPJEPS APT ainsi que sur l'adaptation à notre secteur d'intervention ; les thèmes dominants repérés sont ainsi :

- ✓ Les activités physiques d'entretien corporel (APEC)
- ✓ Les activités et jeux sportifs (AJS)
- ✓ Les activités physiques en espace naturel (APEN)
- ✓ Le tir à l'arc
- ✓ Les acquisitions transversales (communication, méthodologie de projet, connaissances du fonctionnement des pratiquants, etc.).

Chaque unité de formation est repérée par cette dominante et est mise en relation avec l'Unité Capitalisable (UC) de référence. Elle est également l'objet d'une conceptualisation des compétences professionnelles qui y sont abordées soit sous la forme de mise en situation, soit sous la forme de jeu de rôle soit dans le cadre de projets d'activités réels. Ces unités de formations sont imbriquées les unes aux autres en fonction d'une hiérarchisation et d'une antériorisation des objectifs intermédiaires et opérationnels qui la compose.

Suivi et modalités d'évaluation

1/ Suivi des stagiaires :

- ✓ Un responsable de formation est désigné pour l'action de formation. De plus il y a un référent pédagogique par domaine. Ce référent évalue les acquisitions des stagiaires tout au long de leur formation.
- ✓ Un référent est également en charge du suivi de l'alternance.
- ✓ Un référent pédagogique est identifié pour chaque stagiaire.
- ✓ Evaluation au cours du parcours
- ✓ Mesure de l'insertion professionnelle des sortants : Nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du ministère certificateur et du label qualité
- ✓ Mesure par l'OF de la satisfaction des stagiaires. Ces évaluations sont proposées à 2 reprises durant le cursus de formation (en milieu et en fin de formation)
- ✓ Préparation du stagiaire à son cursus post-formation : en fin de cursus nous proposons des modules spécifiques liés à la gestion du parcours professionnel (CV, lettre de motivation, présentation des aides à la création d'entreprise, etc.)
- ✓ Une assistante sociale et une psychologue du travail sont mises à disposition des stagiaires tout au long de leur cursus.

2/ Processus de certification :

Les unités capitalisables (UC) constitutives de la mention « activités physiques pour tous » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialité « éducateur sportif » sont attribuées selon le référentiel de certification figurant en annexe II et dont l'acquisition est contrôlée par les épreuves certificatives suivantes :

Epreuve de certification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique

- ✓ Une épreuve pédagogique de 30 minutes suivie d'un entretien de 15 minutes (famille d'activité choisie par le candidat)

Epreuve de certification des UC1 et UC2 :

- ✓ Rendu d'un document écrit selon les modalités définies par l'IMSAT
- ✓ Présentation orale d'une expérience de conception-mise en œuvre évaluation d'un projet avec support de présentation type PowerPoint
- ✓ Entretien de 40 min

Epreuve de certification de l'UC 3 (modalités 1 et 2) :

1 - Epreuve certificative de l'UC 3 sur la première famille d'activités du BP JEPS APT

- ✓ 1^{ère} famille d'activité choisie par le/la candidat.e.
- ✓ Rendu d'un document écrit selon les modalités définies par l'IMSAT
- ✓ Mise en situation professionnelle : conduite d'une séance d'animation de 45 à 120 minutes maximum pour au moins 6 pratiquants
- ✓ Entretien de 30 minutes maximum

2 - Epreuve certificative de l'UC 3 sur la deuxième famille d'activités du BP JEPS APT

- ✓ 2^{ème} famille d'activité choisie par le/la candidat.e.
- ✓ Rendu d'un document écrit selon les modalités définies par l'IMSAT
- ✓ Mise en situation professionnelle : conduite d'une séance d'animation de 45 à 120 minutes maximum pour au moins 6 pratiquants
- ✓ Entretien de 30 minutes maximum

Epreuve de certification de l'UC4

- ✓ 3^{ème} famille d'activité (famille non évaluée lors de l'UC3)
- ✓ Mise en situation professionnelle : conduite d'une séance d'animation de 45 à 120 minutes maximum pour au moins 6 pratiquants
- ✓ Entretien de 30 minutes maximum

Moyens et méthodes pédagogiques :

1/ Equipements et matériels :

- ✓ Nombreuses salles de cours chauffées et climatisées chacune équipée d'un tableau blanc et de nombreuses prises secteur. Des vidéoprojecteurs sont mis à disposition de l'ensemble de l'équipe de formation ainsi qu'une imprimante, copieur, scanner.
- ✓ Un centre de ressources avec une mise à disposition d'ouvrages plus ou moins spécialisés dans les thématiques de formation
- ✓ Un espace dédié aux stagiaires pour qu'ils se restaurent. Cet espace est équipé de micro-ondes, de tables et de chaises.
- ✓ Un compte Office 365 par stagiaire et la suite Office associée (un espace dématérialisé TEAMS - application office 365 - dédié à chaque session)

Equipements sportifs (Site IMSAT- La Garde) :

- ✓ 4 Terrains de tennis couverts
- ✓ 5 Terrains de tennis extérieurs
- ✓ 1 salle de remise en forme
- ✓ 1 salle de musculation
- ✓ 1 terrain de beach-volley
- ✓ 4 terrains de football (4vs4) / 5vs5) extérieurs synthétiques
- ✓ 1 terrain de football (5vs5 / 6vs6) intérieur

Equipement sportifs (Site Dracénois) :

Les équipements sportifs sont les installations sportives municipales.

Equipement sportifs (Site Marseillais) :

Les équipements sportifs sont les installations sportives municipales.

2/ Sur le plan pédagogique :

Les modalités pédagogiques sont élaborées au regard des textes réglementaires, de leur adaptation à notre contexte, des caractéristiques des publics concernés et des attentes des employeurs du secteur concerné.

Les contenus sont abordés en présentiel de différentes manières, reposant sur des méthodes actives et participatives en alternant cours théoriques et pratiques : mises en situation, jeux de rôle, études de cas, etc.

Nous souhaitons ainsi préserver l'attention des publics, hiérarchiser la progression des niveaux de compétence, proposer une formation en adéquation avec la pratique du terrain, développer la dimension réflexive au cœur de toutes les compétences professionnelles.

Ainsi nous utilisons

- ✓ La pédagogie par objectifs, visant à cibler les différentes capacités à atteindre par les stagiaires au niveau de leurs savoirs, savoir-faire, ... en fonction des capacités de chacun. Cette organisation peut être dérivée à des travaux en sous-groupe et va jusqu'à l'individualisation
- ✓ L'organisation modulaire massée permettant de regrouper des modules de formation sous forme de séquence-projet.

3/ Qualité des intervenants

Nom, prénom	Domaines d'intervention
FOUQUET Charles	Sciences de l'éducation et technique d'animation Gestion et suivi du projet Cadre institutionnel, socio-économique et juridique Amélioration des conduites professionnelles
KANDE Moïse	Sciences de l'éducation Gestion et suivi du projet
CAYOL Aurore	Gestion et suivi du projet
BOURREL Mélanie	Théorie et pratique des Activités Physiques d'Entretien Corporel (APEC) Théorie et pratique des Activités Physiques en Espaces Naturels (APEN) Fonctionnement et développement du pratiquant
GAGO Aurélie	Théorie et pratique des Activités Physiques d'Entretien Corporel (APEC) Sciences de l'éducation et technique d'animation Animation extra-sportive
JOBIN Caroline	Anatomie – Physiologie Gestion et suivi du projet
LEGHEDDAR Nasser	Sciences de l'éducation et technique d'animation Amélioration des conduites professionnelles Théorie et pratique des activités
BAVEREY Alexandre	Sciences de l'éducation et technique d'animation Théorie et pratique de l'Activités et Jeux Sportifs (AJS)
PERRIN Gilles	Animation extra-sportive Sciences de l'éducation et technique d'animation Théorie et pratique de l'Activités et Jeux Sportifs (AJS)
LUIGGI Arthur	Théorie et pratique de l'Activités et Jeux Sportifs (AJS)
GIOVANNI Pierre-Antoine	Théorie et pratique des Activités Physiques en Espaces Naturels (APEN)
DUFAVET Solène	Théorie et pratique des Activités Physiques d'Entretien Corporel (APEC) Fonctionnement et développement du pratiquant

Durée de la formation et modalités d'organisation

1/ Lieu de la formation : 3 lieux de formation

IMSAT – La Garde

Adresse Physique :
Campus de la grande Tourrache
Av. François Arago – ZI Toulon Est
83130 La Garde

Adresse Postale :
IMSAT
BP253
83078 Toulon Cedex 9

IMSAT – Draguignan

Adresse physique et postale :
UPV
3 avenue du maréchal Juin
83300 DRAGUIGNAN

IMSAT - Marseille

Lieu à définir, quartier est.

2/ Dates et volumes horaires Cf. modalités d'organisation ci-dessous

Les cursus de formation que nous proposons s'étendent de 10 à 13 mois. Ils proposent une alternance centre de formation / entreprise, adaptée au cœur de métier choisi. Ils prennent en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et intègrent différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées.

Consulter notre calendrier sur <https://www.imsat.co/calendrier-imsat/>

3/ Nombre de stagiaires :

Chaque session de formation est habilitée pour un effectif de 8 à 20 stagiaires.

4/ Organisation de la formation : Formation en présentielle

Les différents parcours de formation proposés à l'IMSAT

Prévisionnels, sous réserve de modifications et d'habilitation par la DRAJES

Parcours	Apprentissage Associations sportives locales	MCP (Marché Compétence Professionnelle – REGION SUD) (Stage sous convention)
Dates de Début / Fin	Du 16/09/2024 au 12/09/2025 – La Garde Du 23/09/2024 au 19/09/2025 – Marseille Du 30/09/2024 au 26/09/2025 – Draguignan Du 07/10/2024 au 03/10/2025 – La Garde	Du 02/12/2024 au 26/09/2025 La Garde
Soit	12 mois	10 mois
Nb heures au total	1820h	1421h
Dont en OF IMSAT	600h à 650h	704h
Dont en ALTERNANCE	1220h à 1170h	717h
Planning	Sur demande	En annexe du présent document
Organisation de la formation et de l'alternance	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En formation 3 jours par semaine ✓ Alternance distribuée à raison de 17h / semaine en dehors du temps de formation (à minima, mercredi journée, samedi journée, soirées) ✓ + 15 semaines de stage massé à raison 35h pendant les vacances scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En formation 4 jours par semaine (mercredis libérés) ✓ Alternance distribuée à raison de 11h / semaine, en dehors du temps de formation (mercredi journée, samedi journée, soirées) ✓ 12 semaines de stage massé à raison 35h pendant les vacances scolaires
Interruption Formation	25 jours de congés payés à poser sur le temps d'alternance	Du 23/12/24 au 29/12/24
Financement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrat d'apprentissage ✓ Contrat de professionnalisation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MCP Région* => Prescription Missions Locales pour les -26 ans ou France Travail pour les +26 ans Ou CEDIS pour bénéficiaires RSA ✓ CPF / CPF TRANSITION ✓ Financement personnel

Parcours	Apprentissage Club Med	Apprentissage Structures touristiques
Dates de Début / Fin	Du 28/10/2024 au 28/11/2025 La Garde	Du 28/10/2024 au 24/10/2025 – La Garde Du 02/12/2024 au 28/11/2025 – La Garde Session sur 2025 (en projet) – La Garde
Soit	13 mois	12 mois
Nb heures au total	1974h	1820h
Dont en OF IMSAT	784h	650h à 750h
Dont en ALTERNANCE	1190h	1170h à 1070h
Planning	En annexe du présent document	Sur demande
Organisation de la formation et de l'alternance	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En formation 5 jours par semaine ✓ Alternance massée à raison de 35h pendant la grande saison estivale 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En formation 5 jours par semaine ✓ Alternance massée à raison de 35h pendant la saison estivale et/ou hivernale en fonction de l'employeur, rythme d'alternance typée : <ul style="list-style-type: none"> ○ « Mer-campagne » ○ « Montagne »
Interruption Formation	25 jours de congés payés à poser sur le temps d'alternance	25 jours de congés payés à poser sur le temps d'alternance
Financement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrat d'apprentissage ✓ Contrat de professionnalisation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contrat d'apprentissage ✓ Contrat de professionnalisation

5/ Individualisation de la formation :

A l'issue de la sélection, une information et des séquences individuelles de positionnement permettront de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long de la formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Par défaut, le stagiaire doit suivre l'intégralité des heures de formation programmées.

Les UC (Unités Capitalisables) peuvent être validées indépendamment les unes des autres ou sous forme de bloc de compétences.

6/ Ruban Pédagogique

Sont repérées dans le planning spécifique à chaque parcours les périodes d'évaluation des unités capitalisables (UC) constitutives du BPJEPS APT ; notre programmation prend en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et intègre différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées. La progressivité des apprentissages se traduit par l'augmentation des niveaux de difficulté et de complexité des tâches proposées et prend en compte les acquis liés à l'expérience professionnelle en entreprise

✓ **Étape de formation 1, EF-1** : Elle vise en priorité des savoirs et des savoirs faire concernant tous les modules de formation. Elle poursuit également les objectifs liés à la prévention et à la sécurité et doit permettre de sensibiliser le stagiaire dans ces domaines, lors de toutes ses conduites professionnelles. Nous souhaitons également aborder certaines connaissances liées au fonctionnement des pratiquants qui nous semblent indispensables pour une meilleure mise en sécurité.

✓ **Étape de formation 2, EF-2** : Elle vise des savoirs des savoirs faire et des savoirs faire faire avec une prise en compte des spécificités des différents publics (caractéristiques, capacités, motivations...). Cette étape vise également à aborder les différents modules de formation de manière transversale. Il nous semble en effet prépondérant que les stagiaires puissent aborder l'animation pédagogique au regard du public concerné très tôt, afin d'être préparés au mieux, aux situations de communication et d'animation qui nous semblent les plus complexes ;

✓ **Étape de formation 3, EF-3** : Elle vise l'acquisition de savoirs, des savoirs faire et des savoirs faire faire, permettant l'analyse de contextes et de situations ainsi que la conception pédagogique à différents plans (projets séances, méthodes, démarches, outils...). Cette étape doit permettre d'approfondir les principaux contenus des différents modules et de développer certaines techniques spécifiques à l'animation et à l'encadrement des activités physiques pour tous ;

✓ **Étape de formation 4, EF-4** : Elle cible le perfectionnement et l'approfondissement des savoirs, des savoirs faire et des savoirs faire faire spécifiques aux activités équestres dans l'option concernée. Elle permet aussi la découverte de nouvelles techniques adaptées au secteur d'activité et aborde la question de la gestion du parcours professionnel. Enfin, elle permet notamment une mise à niveau des savoirs et savoir-faire transversaux des stagiaires, indispensables pour leurs évolutions futures. Elle constitue la synthèse des différentes compétences abordées.

Par souci d'organisation, certains domaines demeurent cependant linéaires dans la programmation (mise en situations avec public réel, travail sur les techniques d'animation, ...) et sont abordés selon une fréquence quasi hebdomadaire.

Le cursus de formation propose une alternance centre de formation / entreprise, adaptée au cœur de métier choisi. Il prend en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et intègre différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées. La progressivité des apprentissages présentés se traduit par l'augmentation des niveaux de difficultés et de complexité des tâches proposées et prend en compte les acquisitions liées à l'expérience professionnelle en entreprise.

Coût de la formation

Aucun frais d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur contact@imsat.fr

Diplôme		BPJEPS Activités Physiques pour Tous
Moyens de financement possibles		Coût pour le stagiaire
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT
France Travail	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale : en cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Région SUD et cofinancement UE*	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale *Sous réserve d'éligibilité (voir avec les services publics de l'emploi)</i>
CPF	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale : en cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Financement personnel	OUI	5632 €* <i>*Tarif maximal modulable selon le volume horaire et l'expérience de chaque candidat.</i>

*Cette formation peut faire l'objet d'un co-financement Région SUD et Union Européenne



Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

La valeur ajoutée de l'IMSAT

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement en partageant les valeurs altruistes et collectives du sport et de l'animation, avec :

- ✓ Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- ✓ Des infrastructures qualitatives
- ✓ Un réseau partenarial conséquent
- ✓ Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- ✓ Un dispositif gratuit
 - d'accompagnement à la **recherche de stage ou d'employeur**, rdv sur <https://www.imsat.co/atelier-booste-ton-alternance/>
 - de **préparation et d'accompagnement à l'orientation et aux sélections**, rdv sur <https://www.imsat.co/prepasat/>
- ✓ Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires

Les indicateurs de résultat :

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	Chiffre et Pourcentage
Toutes catégories d'actions de formation confondues pour le diplôme concerné		
Nombres d'entrants Session(s) 2022/2023	Nombres d'apprenants entrés en formation sur la session indiquée	198
Taux de satisfaction Session(s) 2022/2023	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	99 %
Taux de réussite Session(s) 2022/2023	Nb de diplômés / nb de candidats présentés aux certifications	61.2 %
Taux d'abandon Session(s) 2022/2023	Nb abandons / nb de stagiaires entrants	31 %
Taux de poursuite d'étude Session(s) 2021/2022	A + 6 mois, nb de stagiaires en poursuite d'étude / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	22.8 %
Taux global d'insertion professionnelle Session(s) 2021/2022	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	74.2 %
Taux spécifique d'insertion professionnelle Session(s) 2021/2022	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi dans les métiers visés par la formation / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	69.2 %
Spécifiquement sur les actions de formation en apprentissage pour le diplôme concerné		
Taux de rupture de contrats d'apprentissage Session(s) 2022/2023	Nb entrants / nb ruptures de contrats d'apprentissage	28 %

Renseignements complémentaires & Contacts

Vous souhaitez...

 ... Participer à l'une de nos **réunions d'information** collectives et **visiter** le site



... être **accompagner** dans la **recherche** de **stage** ou d'**employeur**



... Vous **préparer aux tests** de sélections et à la **formation**



... Recevoir un **dossier d'inscription**



... Nous poser une **question**

Consulter www.imsat.co Ou écrivez-vous sur contact@imsat.fr

Contact(s) :

- ✓ Emma BONNEMORT : e.bonnemort@upv.org - 06 99 11 66 47
- ✓ Antonin DENEIRE : a.deneire@upv.org – 06 66 20 89 59
- ✓ IMSAT - contact@imsat.fr - 04 94 75 24 15

Date de mise à jour du présent document d'information : 19 mars 2024

Planning prévisionnel - BPJEPS APT
Parcours MCP – Session 2024-2025
sous convention de stage



Version au 01/03/2024

sept-24			oct-24			nov-24			déc-24			janv-25			févr-25			mars-25			avr-25			mai-25			juin-25			juil-25			août-25			sept-25			oct-25																						
JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT	JOUR	M	AM	ALT										
D 1				M 1				V 1		FERIE		D 1				M 1		FERIE		S 1				S 1				M 1		18	11	J 1		FERIE		D 1				M 1		18	11	V 1			7	S 36				M 1									
S36				M 2				S 2			S49			J 2		14		D 2				D 2				M 2				V 2		3	S23			M 2				S 2				L 1		24	11	J 2													
L 2				J 3				D 3			L 2		35	V 3				S06				S10				J 3				S 3				L 2		24	11	J 3				D 3				M 2				V 3											
M 3				V 4				S45			M 3			S 4				L 3		24	11	L 3		24	11	V 4				D 4				M 3				V 4				S32				M 3				S 4											
M 4				S 5				L 4			M 4			D 5				M 4				M 4				S 5				D 4				M 4				L 4				J 4				D 5															
J 5				D 6				M 5			J 5			S02				M 5				M 5				D 6				L 5		14	11	J 5				D 6				M 5				V 5				S41											
V 6				S41				M 6			V 6			L 6		24	11	J 6				J 6				S15				M 6				V 6				S28				M 6				S 6				L 6											
S 7				L 7				J 7			S 7			D 7				M 7				V 7				L 7				M 7				S 7				J 7				D 7				M 7															
D 8				M 8				V 8			D 8			M 8				S 8				S 8				M 8				J 8		FERIE		D 8				M 8				V 8				S37				M 8											
S37				M 9				S 9			S50			J 9				D 9				D 9				M 9			35	V 9				S24				M 9				S 9				L 8		24	11	J 9											
L 9				J 10				D 10			L 9		35	V 10				S07				S11				J 10				S 10				L 9		FERIE		J 10				D 10				M 9				V 10											
M 10				M 11				M 10			S46			S 11				L 10				L 10		24	11	V 11				D 11				M 10		18	11	V 11				S33				M 10				S 11											
M 11				S 12				L 11		FERIE	M 11			D 12				M 11				M 11				S 12				S20				M 11				S 12				L 11				J 11				D 12											
J 12				D 13				M 12			J 12			S03				M 12			35	M 12				D 13				L 12		24	11	J 12				D 13				M 12				V 12				S42											
V 13				S42				M 13			V 13			L 13		24	11	J 13				J 13				S16				M 13				V 13				S29				M 13				S 13				L 13											
S 14				L 14				S 14			J 14			V 14				V 14				V 14				L 14				M 14				S 14				L 14		FERIE		J 14				D 14				M 14											
D 15				M 15				V 15			D 15			M 15				S 15				S 15				M 15				J 15				D 15				M 15		FERIE		V 15				S38				M 15											
S38				M 16				S 16			S51			J 16				D 16				D 16				M 16			35	V 16				S25				M 16				S 16				L 15		24	11	J 16											
L 16				V 17				D 17			L 16		28	7	V 17				S08				S12				J 17				S 17				L 16		24	11	J 17				D 17				M 16				V 17										
M 17				V 18				S47			M 17			S 18				L 17				L 17		24	11	V 18				D 18				M 17				V 18				S34				M 17				S 18											
M 18				S 19				L 18			M 18			D 19				M 18				M 18				S 19				S20				M 18				S 19				L 18				J 18				D 19											
J 19				D 20				M 19			J 19			S04				M 19			35	M 19				D 20				L 19		24	11	J 19				D 20				M 19				V 19				S43											
V 20				S43				M 20			V 20			L 20		24	11	J 20				V 20				D 20				M 20				S17				M 20				S30				M 20				S 20				L 20							
S 21				L 21				J 21		CAF MCP	S 21			M 21				V 21				V 21				L 21			FERIE	M 21				S 21				L 21				J 21				D 21				M 21											
D 22				M 22				V 22			D 22			M 22				S 22				S 22				M 22			18	11	J 22				D 22				M 22				V 22				S39				M 22										
S39				J 23				S 23			S52			V 23				D 23				D 23				M 23				V 23				S26				M 23				S 23				L 22		24	11	J 23											
L 23				M 24				D 24			L 23			V 24				S09				S13				J 24				S 24				L 23		24	11	J 24				D 24				M 23				V 24											
M 24				V 25				S48			M 24			S 25				L 24		24	11	L 24		24	11	V 25				D 25				M 24				V 25				S35				M 24				S 25											
M 25				S 26				L 25			M 25		FERIE	D 26				M 25				M 25				S 26				S22				M 25				S 26				L 25		24	11	J 25				D 26											
J 26				D 27				M 26			D 27			J 26				S05				M 26				M 26				D 27				L 26		14	11	J 26				D 27				M 26				V 26				S44							
V 27				S44				M 27			V 27			L 27		24	11	J 27				J 27				S18				M 27				V 27				S31				M 27				S 27			FIN	L 27											
S 28				L 28				J 28			S 28			M 28				V 28				V 28				L 28			14	8	M 28				S 28				L 28				J 28				D 28				M 28										
D 29				M 29				V 29			D 29			M 29				S 29				S 29				M 29				J 29		FERIE		D 29				M 29				V 29				S40				M 29											
S40				M 30				S 30			S01			J 30				D 30				D 30				M 30				V 30				D 30				M 30				S 30				L 29				J 30											
L 30				J 31				L 30			V 31			S14				L 31				L 31				L 31			6		S 31				L 30		6		J 31				D 31				M 30				V 31										

sept-24			oct-24			nov-24			déc-24			janv-25			févr-25			mars-25			avr-25			mai-25			juin-25			juil-25			août-25			sept-25			oct-25		
VHG	0		VHG	0		VHG	0		VHG	119	98	VHG	154	96	VHG	140	48	VHG	146	102	VHG	150	50	VHG	123	76	VHG	140	96	VHG	162	18	VHG	147	24						